

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent, à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^o, 8, place de la Bourse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
RECLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été

Arrivées à	Départs de	Arrivées à	Départs de
CAHORS	CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT
11 h. 16 ^m matin.	5 h. » ^m matin.	6 h. 49 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.
5 » 10 » soir.	1 » 10 » soir.	2 » 51 » soir.	3 » 56 » soir.
10 » » »	5 » 40 » »	7 » 34 » »	8 » 46 » »
		AGEN	PÉRIGUEUX
		8 h. 23 ^m matin.	10 h. 40 ^m matin.
		4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.
		9 » 28 » »	10 » 55 » »
		BORDEAUX	PARIS
		4 h. 27 ^m soir.	1 h. 8 ^m matin.
		10 h. 33 — 11 h. 22 soir.	4 » 39 » »
		* * *	2 » 48 » soir.

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors — 5 h. 15^m matin.
Arrivé à Cahors — 7 h. 56^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33^m matin.

Cahors, 7 Janvier.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES

DU 5 JANVIER.

RÉSULTATS DU SCRUTIN.

Lot.

Inscrits : 384. — Votants : 383.

MM. ROQUES, rép.	247 élu.
DELORD, rép.	230 élu.
DEPEYRE, bonap.	145
M ^{at} CANROBERT, bonap.	140

Le succès immense du Gouvernement et des idées républicaines conservatrices dépasse toutes les prévisions.

Sur 82 candidats, on ne compte que 16 opposants.

Mais ce qu'il y a de significatif, c'est que la France vient de repousser, d'une façon absolue, tous les bonapartistes sans exception. 12 sénateurs appartenant au parti de l'empire sont restés sur le carreau.

Le parti légitimiste a sauvé une notable partie de son personnel. Cela n'a rien de surprenant, attendu que ce parti représente un principe. Il est allé seul au scrutin dans la Loire-Inférieure, le Morbihan, Maine-et-Loire, et il a fait élire ses neuf sénateurs sortants, indépendamment de quelques autres sur divers points.

Que chacun répète dans le Lot, jusqu'au fond du plus mince hameau, cette parole consolante et patriotique : Parmi tous les sénateurs bonapartistes sortants, la France a refusé d'en admettre un seul.

Il y a dans ce fait éclatant un acte de justice tardive, mais surtout un présage tout rempli d'espérances pour le relèvement de la Patrie. L'opinion publique a frappé sans merci sur les hommes qui affichent les plus détestables revendications.

Nous serons modérés envers les vaincus de notre département, en ne disant rien de M. Depeyre, et en nous bornant à rappeler que, si M. le maréchal Canrobert avait entendu notre voix, il se serait présenté comme le candidat de tous, au lieu d'apparaître à tous comme le protégé, le visiteur et le commensal des personnages que l'on nommait encore il y a trois jours... les influences bonapartistes du Lot.

LISTE GÉNÉRALE DES SÉNATEURS ÉLUS

Ariège.

(Un sénateur).

Inscrits : 385. — Votants : 384.

MM. Laborde, rép.	277 élu.
Aclocque.	99
Bordes-Pagès.	3
Deramond, rép.	2

Bouches-du-Rhône.

(Un sénateur).

Inscrits : 170. — Votants : 167.

MM. Barne, rép.	441 élu.
Jourde, rép.	2
Bulletins blancs.	24

Gard.

(Un sénateur).

Inscrits : 433. — Votants : 422.

MM. Gazagne, rép.	257 élu.
de Tarteron, mon.	165

Haute-Garonne.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 672. — Votants : 671.

MM. Camparnan, rép.	377 élu.
Hébrard, rép.	349 élu.
de Rémusat, rép.	347 élu.

Gers.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 540. — Votants : 537.

MM. Lacavave-Laplagne, mon.	303 élu.
Bathie, mon.	297 élu.
Maumus, rép.	242
de Salvandy, rép.	232

Gironde.

(Quatre sénateurs).

Inscrits : 669. — Votants : 666.

MM. de Lur-Saluces, rép.	347 élu.
Dupouy, rép.	345 élu.
Issartier, rép.	342 élu.
Numa Callen, rép.	339 élu.
Béhic, mon.	319
Hubert-Delisle, mon.	309
de Pelleport, mon.	308
Pascal, mon.	313

Hérault.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 418. — Votants : 418.

MM. G. Bazille, rép.	281 élu.
Courbescure, rép.	278 élu.
Griffe, rép.	272 élu.
Rodez-Bénavent, mon.	139
Teissonnière, mon.	134
Bonafous, mon.	124

Indre.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 305. — Votants : 301.

MM. Clément, mon.	221 élu.
de Bondy, mon.	153 élu.
Périsois, rép.	138
le général Vergne, rép.	115
Grandhomme, mon.	16
de Puynode, mon.	15

Indre-et-Loire.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 335. — Votants : 334.

MM. Guinot, rép.	221 élu.
Fournier, rép.	214 élu.
Houssard, mon.	113
de Quinemont, mon.	109
Voix diverses.	6

Ile-et-Vilaine.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 455. — Votants : 452.

MM. Jouin, rép.	246 élu.
Roger Marvaise, rép.	239 élu.
de Bastard, rép.	237 élu.
Grivart, mon.	214
Loysel, mon.	211
de Kergarion, mon.	203

Isère.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 652. — Votants : 647.

MM. Ronjz, rép.	570 élu.
Michal-Ladichère, rép.	568 élu.
Eymard-Duvernay, rép.	371 élu.
Vogeli, rép.	268

Jura.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 656. — Votants : 653.

MM. Tamisier, rép.	556 élu.
Thurel, rép.	555 élu.

Landes.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 394. — Votants : 394.

MM. de Ravignan, mon.	200 élu.
de Gavardie, mon. 3 ^e tour.	196 élu.
Victor Lefranc, rép.	196
Alfred Boucau, rép.	194

Loir-et-Cher.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 350. — Votants : 346.

MM. Bozérian, rép.	298 élu.
Dufay, rép.	276 élu.
Riffault, mon.	

Loire.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 394. — Votants : 390.

MM. Arbel, rép.	283 élu.
Chevassieu, rép.	268 élu.
Cherpin, rép.	275 élu.
de Meaux, mon.	116
de Montgolfier, mon.	120
de Sugny, mon.	104

Loire-Inférieure.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 321. — Votants : 321.

MM. de Lareinty, mon.	486 élu.
Espiv. de la Villeboisnet, mon.	185 élu.
de la Vrignais, mon.	184 élu.
Fidèle Simon père, rép.	130
Lechat, rép.	118
Baron Lemot, rép.	107

Haute-Loire.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 325. — Votants : 322.

MM. Edm. de Lafayette, rép.	211 élu.
Ernest Vissagnet, rép.	206 élu.
Calemard de Lafayette, mon.	110
Prosper Philip, mon.	417

Loiret.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 423. — Votants : 422.

MM. Dumesnil, rép.	305 élu.
Robert de Massy, rép.	301 élu.
Jahan, mon.	115
Marquis de Courcy.	413
Baudemon.	1

Lot-et-Garonne.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 397. — Votants : 397.

MM. Faye, rép.	211 élu.
Pons, rép.	209 élu.
de Bastard, mon.	483
Noubel, mon.	184

Lozère.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 249. — Votants : 248.

MM. Th. Roussel, rép.	162 élu.
De Rozières, rép.	144 élu.
De Colombet, mon.	104
Brun de Villeret, mon.	83

Maine-et-Loire.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 461. — Votants : 459.

MM. d'Andigné, mon.	321 élu.
Le Guay, mon.	318 élu.
Joubert, mon.	324 élu.
Mourin, rép.	138
Marie Baudry, rép.	133
Lecoy, rép.	136

Manche.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 746. — Votants : 740.

MM. Dufresne, rép.	408 élu.
Lenoël, rép.	421 élu.
Labiche, rép.	396 élu.
De Saint-Germain, mon.	333
Daru, mon.	320
D'Auxais, mon.	331

Marne.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 745. — Votants : 742.

MM. Dauphinot, rép.	516 élu.
Leblond, rép.	483 élu.
Boissonnet, mon.	237
Ponsard, mon.	240
de Mareuil	4
Général Appert.	1

Haute-Marne.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 608. — Votants : 606.

MM. le général Pellissier, rép.	502 élu.
Robert Dehault, rép.	490 élu.

Mayenne.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 333. — Votants : 333.

MM. Dubois-Fresnay, rép.	190 élu.
Denis, rép.	183 élu.
Bernard Dutreil.	149
Hamon, mon.	136
De Bassoncourt, mon.	
De Vaudichon, mon.	

Meurthe-et-Moselle.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 660. — Votants : 657.

MM. Bernard, rép.	546 élu.
Varroy, rép.	540 élu.

Meuse.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 651. — Votants : 649.

MM. Honoré, rép.	398 élu.
Vivenot, rép.	399 élu.
Bompard, mon.	252
Salmon, mon.	247

Morbihan.

(Trois sénateurs).

Inscrits : 327. — Votants : 327.

MM. Audren de Kerdel, mon.	219 élu.
De la Monneraye, mon.	215 élu.
Fresneau, rép.	193 élu.
Emile Bourgault, rép.	108
Carouge, rép.	116
Ratier, rép.	404

Nord.

(Cinq sénateurs).

Inscrits : 803. — Votants : 798.

MM. le général Faidherbe, rép.	420 élu.
Dutilloul, rép.	438 élu.
Merlio, rép.	417 élu.
Massiet du Biest, rép.	422 élu.
Casimir Fournier, rép.	413 élu.
Maillet, mon.	367
D'Hespel, mon.	357
Plichon, mon.	383
Des Rotours, mon.	397
Crespin-Delinselle, mon.	353

Nièvre.

(Deux sénateurs).

Inscrits : 378. — Votants : 378.

MM. Massé, rép.	190 élu.
Tenaille-Saligny, rép.	194 élu.
d'Espuilles, mon.	180
de Bouillé, mon.	184
Bulletin blanc.	1

Oise.	
(Trois sénateurs).	
Inscrits : 777. — Votants : 774.	
MM. d'Andlau, <i>rép.</i>	525 élu.
Célestin Lagache, <i>rép.</i>	478 élu.
Cuvilot, <i>rép.</i>	490 élu.
Labitte, <i>mon.</i>	278
Damainville, <i>mon.</i>	265
De Corberon, <i>mon.</i>	266
Puy-de-Dôme.	
(Un sénateur).	
Inscrits : 564. — Votants : 558.	
M. Guyot-Laveline, <i>rép.</i>	371 élu.
Saône-et-Loire.	
(Deux sénateurs).	
Inscrits : 691. — Votants : 690.	
MM. Alfred Mathy, <i>rép.</i>	542 élu.
Charles Demolle, <i>rép.</i>	538 élu.
Vendée.	
(Un sénateur).	
Inscrits : 360. — Votants : 359.	
MM. Halgan, <i>mon.</i>	193 élu.
Périer, <i>rép.</i>	164
Constantine.	
(Un sénateur).	
Inscrits : 77. — Votants : 77.	
MM. Lucet, <i>rép.</i>	41 élu.
du Bouzet, <i>rép.</i>	36
Martinique.	
(Un sénateur).	
M. Desmares, <i>rép.</i>	élu.

Résumé.

En résumé : la série B compte aujourd'hui 59 républicains et 15 monarchistes ; la série A et C comptent ensuite 112 républicains et 104 monarchistes.

Le nouveau Sénat compte donc 177 républicains et 120 monarchistes, plus 3 sièges vacants, soit une majorité de 57 voix.

Les 56 monarchistes de la série B élus en 1876 réunissent 15,646 voix ; ils n'en ont obtenu en 1879 que 3,208 ; ils ont donc perdu 12,438 voix.

Les 19 républicains de la série B élus en 1876, avaient réuni 5,636 voix ; en 1879, les républicains en ont obtenu 20,262. Ils ont donc gagné 14,626 voix.

On lit dans la République française :

Un mot très-dur a été dit l'autre jour sur un parti qui n'est plus qu'une faction.

Ce mot le voici : « le parti bonapartiste n'est qu'un parti de dupes, exploité par une tourbe d'intrigants.

Il importe peu de savoir qui a dit cette parole amère, on l'on sent bien la déception cruelle, le ressentiment, la vengeance. Les bonapartistes ne manqueront pas de soutenir que l'homme qui a écrit ces deux lignes terribles n'est après tout qu'un écrivain qui a été longtemps à leurs

gages, aujourd'hui famélique, dont les ambitions ont été trompées, et qui n'ayant plus rien à espérer de leur côté, se tourne ailleurs pour tâcher de vivre. Tout cela peut être vrai. Mais le mot n'en a pas moins été dit : il restera. Que signifie-t-il après tout ? Il signifie que le parti bonapartiste est au bout de son rouleau, qu'il a perdu tout crédit, tout prestige, toute influence. Le navire qui porte la fortune d'une restauration impérialiste menace de faire eau de toutes parts : les rats s'en vont. Mauvais signe ! signe irrécusable de vétusté et de ruine ! On pourra injurier le « pauvre hère » qui écrit ces lignes ingrates et désenchantées : en aura-t-il moins dit la vérité.

La vérité est que le parti bonapartiste n'a jamais pu se relever après la chute de l'empire. L'empire, ne l'oublions jamais, est mort de son origine : il est mort du Deux-Décembre. Sedan, qui n'est qu'une conséquence du Deux-Décembre, a achevé la ruine de la légende napoléonienne qui avait fait toute la force du second empire. Napoléon III mort, le parti bonapartiste ne pouvait plus se reconstituer.

On comptait sur le souvenir des fameuses dix-huit années de prospérité. Mais il se trouve que sous la République les affaires ont été encore plus prospères et que nous avons en moins les expéditions lointaines, les mauvaises finances, le faux luxe et le déficit. La nation est allée à la République, et voilà comment le parti bonapartiste n'est plus qu'un parti de dupes, exploité par un tourbe d'intrigants.

REVUE DES JOURNAUX

Liberté

La Chambre, on s'en souvient, et l'on ne tardera pas à s'en apercevoir, a voté un certain nombre de dégrèvements d'impôts.

Pour la chicorée, objet de consommation importante, surtout dans les départements du Nord, il y a eu, à partir du 1^{er} janvier, une diminution de 39 centimes par kilogramme.

On se rappelle que, pour les effets de commerce, la réduction est notable, puisqu'elle descend de 1 fr. 50 à 50 centimes ; mais il est juste de faire observer qu'elle ne sera appliquée qu'au 1^{er} mai prochain.

Enfin, après le 1^{er} janvier, le dégrèvement voté pour les huiles est appliqué. Il s'agit d'un dégrèvement partiel, subordonné à la question de l'octroi. Cette institution surannée, vexatoire, l'une des premières que devra jeter bas le Parlement, est venue apporter son obstacle au dégrèvement total.

Les villes et communes ayant une population inférieure à 4,000 âmes sont exemptes de tous droits. Celles de 4,000 âmes et au-dessus qui n'ont pas d'octroi sur les huiles végétales ne payeront plus d'impôts. Là au contraire où existe l'octroi, les taxes continueront à être perçues, mais la faculté sera laissée aux localités dont s'agit de payer à l'Etat une redevance égale à la moyenne de la perception opérée par le Trésor en 1877 en 1878. 402 villes rentrent dans cette catégorie.

Enfin, 74 villes, par suite des taxes d'octroi supérieures à celle que l'impôt rapporte à l'Etat, ne

sentiront aucunement les effets de la loi nouvelle.

Encore une fois, que l'octroi soit supprimé : il est une des colonnes vermoulues du vieil édifice économique ; que le coup de pioche lui soit donné, et au plus tôt !

Gazette de St-Petersbourg.

En faisant la guerre de Crimée, Napoléon III a retardé d'un quart de siècle la solution de la question d'Orient, et l'Europe a dépensé plusieurs milliards au chevet de l'homme malade. Ensuite est venu le prince de Bismarck, qui a transformé la Confédération germanique en une immense caserne prussienne. Pendant la période de Napoléon III et de Bismarck, c'est-à-dire de 1852 à 1878, l'Europe a employé la plus grande partie de ses forces à des armements.

Cette politique de fer a coûté à l'humanité 1,748,000 existences, c'est-à-dire qu'il est mort dans la guerre de Crimée 750,000 h., en Italie 45,000, dans le Slesvig-Holstein 3,000, dans la guerre Austro-Prussienne 45,000, au Mexique 65,000, dans la guerre Franco-Allemande 215,000, en Serbie 25,000, et dans la guerre Turco-Russe 600,000, sans parler des victimes du choléra, du typhus, de la dysenterie et des autres compagnons inévitables de la guerre.

Au point de vue financier, cette période de destruction a coûté 31 milliards, 575 millions de fr. Malgré cette énorme dépense en vies humaines et en argent, l'Europe est peut-être à la veille d'une nouvelle guerre, et continue d'employer toutes ses forces à entretenir des armées. Avec une telle somme, on aurait pu obtenir des résultats plus avantageux pour la civilisation, qu'une Europe armée jusqu'aux dents.

Ceux qui ont le plus souffert de cet état de choses sont évidemment les ouvriers et surtout ceux de l'Allemagne, où les fabriques et les ateliers ont été continuellement fermés. C'est de là que provient ce malaise social qu'on appelle le socialisme.

Les ouvriers qui n'ont plus trouvé des moyens d'existence en Allemagne se sont répandus dans toute l'Europe et ont principalement reçu asile en Espagne, en Suisse et en Italie. Cosmopolites malgré eux, expulsés de leur patrie, les ouvriers allemands ont propagé avec une étonnante rapidité les doctrines de l'Internationale, association composée de socialistes.

Moniteur Universel.

Lorsque nous entendons si souvent la presse radicale prodiguer les dédains et quelquefois l'injure au passé de la France, il est assez singulier de voir, sur bien des points, des peuples qui se piquent de libéralisme et de patriotisme, se faire les continuateurs de traditions qu'en France on a mises en oubli, quand on n'en fait pas l'objet d'agréables plaisanteries. Nous trouvons un exemple d'une tradition française ainsi reprise par d'autres mains que par des mains françaises dans la politique que l'Angleterre est en train d'inaugurer à l'égard de l'île de Chypre, sa nouvelle possession méditerranéenne.

Que lord Beaconsfield cherche ou non à s'emparer du port d'Alexandrette ou d'une autre station navale sur la côte de l'Asie Mineure, que les bruits qui ont couru à cet égard se réalisent prochainement ou dans un avenir plus ou moins éloigné, ce qui est certain, c'est qu'il considère l'île de Chypre bien moins comme un but atteint que comme un point de départ d'une influence, soit morale, soit matérielle, destinée à s'étendre sur l'Asie Mineure elle-même, et à gagner cette partie du monde à la civilisation et aux intérêts européens.

Or, cette politique que l'Angleterre reprend aujourd'hui avec un si grand éclat et une si grande

énergie, il convient de nous rappeler que ce fut celle de la France et qu'elle fut inaugurée il y a bientôt sept siècles sur ce même sol cypriot, par l'illustre famille française des Lusignan. Et nous devons savoir gré à M. de Mas-Latrie d'avoir élevé, dans le livre qu'il vient de publier sur l'île de Chypre, un monument patriotique à cette grande race, à une tradition glorieuse que la France peut, dans le passé du moins, revendiquer comme sienne.

INFORMATIONS

Le *Petit Marseillais* donne des détails sur l'état actuel de la mission à la tête de laquelle se trouve le commandant Roudaire, mission qui a pour objet, l'établissement d'une mer intérieure dans le Sahara africain :

Nous avons des nouvelles toutes récentes de M. le commandant Roudaire, chef de la commission des Chotts. L'intrépide explorateur, qui poursuit, on le sait, le projet d'une mer intérieure en Afrique, est installé depuis huit jours, à Oudref, avec une équipe de travailleurs. Les sondages ont commencé, et ont déjà atteint une profondeur de 19 mètres. On n'a jusqu'ici rencontré que du sable, ce qui rend les travaux moins pénibles, et ce qui confirme les prévisions des promoteurs de l'entreprise, qui sont de plus en plus convaincus de la possibilité d'établir une mer intérieure. M. de Lesseps partage entièrement ces espérances après avoir exploré les lieux.

A bord du *Champlain*, corvette de l'état qui se trouvait tout dernièrement à Gabès, le commandant Roudaire a fait provision de viandes salées, d'objets de consommation et d'ustensiles indispensables.

Le *Courrier des Etats-Unis* annonce que la veuve de l'empereur Souloouque, Justine L'Evêque, vient de mourir à Port-au-Prince (Haïti). Cette ancienne impératrice était née en 1820, au village de l'Acachaie, de parents nègres ; quand elle épousa Souloouque, celui-ci n'était que sous-officier dans l'armée haïtienne. On se rappelle qu'ayant été renversé du pouvoir en 1858, il fut exilé et n'obtint l'autorisation de rentrer à Haïti qu'en 1867 : il mourut la même année au Petit-Goave. Mme Souloouque revint à Port-au-Prince en 1871 avec sa fille unique, Olive, femme du général Lubin.

Moncasi, l'auteur de l'attentat contre le roi d'Espagne, a été exécuté vendredi. On sait que le supplice usité en Espagne est celui de la *garrote*, c'est-à-dire de la strangulation sans suspension. Le condamné est assis sur une sellette adossée à un poteau ; on lui emprisonne le cou dans un collier brisé formé de deux demi-cercles qu'une vis, mue par l'exécuteur, force à se rapprocher.

Moncasi a fait son testament en faveur de sa femme.

Le matin, à huit heures cinq, il est sorti de la prison, après avoir assisté à la messe et communiqué.

Il a été ensuite conduit en fiacre, accompagné des prêtres, sur le lieu de l'exécution.

HAUILLETON DU JOURNAL DU LOT
7 janvier 1879. (20)

Correspondance Littéraire AD. FAVRE.

LE

CHASSEUR DE PANTHÈRES

PAR ERNEST CAPENDU.

VI

LES NOUVELLES.

Abou'l-Abbas, son fusil armé, son turbous rejeté en arrière pour avoir les mains libres, se mit à marcher le long du rocher. Il glissait dans l'ombre, demeurant caché par les ténèbres.

Le bruit qu'il avait entendu parvenait plus distinct à ses oreilles et commençait à diminuer les hurlements sauvages des chacals. On eût dit une grande troupe d'hommes et de chevaux, une caravane passer dans la montagne.

En face de l'endroit où s'était arrêté Abou'l-Abbas, la route faisait un coude brusque, et un petit pont de pierre jeté sur un ravin, au fond duquel bouillonnait un torrent, la ralliait à un autre sentier

gravissant le roc. Ce pont était également le point de rencontre des deux premières avec une troisième route passant derrière le bloc de montagnes contre lequel était appuyé le chasseur de panthères.

Le bruit devenait d'instant en instant plus formidable, et on distinguait des cris aigus, des clameurs, des imprécations et des grondements sourds semblables à ceux du tonnerre.

La lune se dégageant soudain, éclaira en plein le paysage. Abou'l-Abbas se blottit derrière le tronc d'un cèdre gigantesque qui dressait à ses rameaux séculaires. Il attendit avec ce calme intrépide de l'homme habitué à lutter constamment avec le danger, et qui, dans son expérience, sait qu'il faut laisser venir à soi son ami ou ennemi, et ne jamais se laisser surprendre.

Des ombres blanches se dessinaient dans la montagne : Abou'l-Abbas avait deviné juste : c'était une bande de Druses qui commençait à déboucher sur le pont, défilant à portée du fusil du chasseur de panthères. Celui-ci, l'œil fixe, la main au fusil, impassible et calme, suivait du regard ces fantômes aux vêtements encore couverts de sang des chrétiens.

Cent cinquante Druses environ défilèrent à cheval, marchant par groupes et encombrant l'étroit sentier. Après eux venaient des Druses à pied, puis une masse confuse et ensuite une autre troupe de Druses à pied et à cheval.

C'était un colonne avec son avant-garde et son arrière-garde. Abou'l-Abbas se pencha avidement pour distinguer plus nettement cette masse du centre. C'était de là que partaient les cris aigus, les clameurs déchirantes auxquelles répondaient les hurlements menaçants des Druses.

« Oh ! » fit Abou'l-Abbas avec un frémissement qui parcourut tout son être.

Il distinguait il voyait et tout son sang reflua vers son cerveau et sa main fiévreuse torturait la batterie de son long fusil que par deux fois il épaula avec rapidité, mais que chaque fois il laissa retomber avec un geste de fureur sourde.

Cette masse confuse qui marchait au centre était composée de malheureuses créatures humaines que poussaient les Druses avec la pointe de leur yatagans nus.

Quelques hommes, dépouillés de leurs vêtements, marchaient les bras étroitement attachés au corps, les mains liées derrière le dos, dans l'impossibilité de tenter un mouvement, mais la masse était formée par des femmes et des enfants.

Les pauvres femmes, échevelées, les mains attachées comme celles des hommes, les pieds nus ensanglantés, se traînaient en poussant des gémissements.

Quelques-unes tombaient à genoux, les Druses les relevaient à coups de crosses ou les frappaient avec les plats de leurs yatagans. D'autres bandits enroulant leurs doigts maigres et nerveux dans les tresses flottantes des chevelures, entraînaient leurs victimes, leur déchirant le corps sur les pierres du chemin. Ceux-ci en poussaient d'autres avec l'extrémité du canon de leur fusil dirigé sur leur poitrine et les contraignaient à s'avancer à reculons.

Puis parfois, un homme tombait frappé par un coup de sabre... Un enfant était arraché des bras garrottés de sa mère, enlevé, balancé dans l'espace et lancé dans le précipice. Et des hurlements féroces dominant les cris de douleur, accompagnaient

ces horribles exécutions.

Abou'l-Abbas était là, haletant, fasciné, seul contre plus de cinq cents hommes et se demandant s'il devait entreprendre la lutte... La lune éclairait ces abominables scènes... Les Druses défilaient toujours.

Enfin... ils passèrent. Abou'l-Abbas s'élança hors de sa cachette.

« Victoire est là ! dit-il. Ce sont les prisonniers de Deir-el-Kamar !... »

Un Druse, un trainard, venait à cent pas en arrière de ses compagnons : il traînait par les cheveux une pauvre jeune fille demi-morte, dont il lacrait le corps nu avec la pointe de son poignard. La victime n'avait plus la force de crier : elle agonisait... Le Druse avançait en chantant et en poussant des hurlements joyeux...

Tout à coup, il chancela, s'arrêta, porta les mains à sa gorge et laissa retomber le corps de la jeune fille. Un cri expira sur ses lèvres... il roulait à terre étranglé.

Un lacet de soie fait avec une de ces ceintures si fines et si fortes dont les fabriques orientales ont seules le secret, s'était enroulé autour de son cou et l'avait étouffé avec une rapidité merveilleuse.

La jeune fille était morte. Abou'l-Abbas était à cheval sur le corps étendu du Druse et d'une main énergique il achevait la strangulation... Le Druse se roidit, frissonna et demeura immobile. Le monstre venait de rendre le dernier soupir.

« Celui-ci ne comptera pas ! » dit Abou'l-Abbas.

(A suivre).

Le condamné a gravi sans appui les marches de l'échafaud, écoutant avec résignation les exhortations des prêtres.

Le bourreau et trois aides se sont emparés de lui et lui ont mis la garote. L'exécution a eu lieu avec grande célérité.

Deux bataillons formaient la baie autour de l'échafaud.

La foule était immense, l'ordre parfait.

On télégraphie de Saint-Petersbourg :

Le *Messageur du Gouvernement* publie une note officielle portant qu'une certaine fermentation s'est produite au commencement du mois de décembre parmi les étudiants de la Faculté de médecine et de chirurgie. Cette fermentation a été causée par la nouvelle de la suspension des cours de l'Université de Kharkoff. Elle a été surtout accentuée le 12. Vers une heure de l'après-midi, les étudiants en médecine choisirent quelques délégués qui allèrent déclarer au recteur de la Faculté que le désordre provenait de ce que les étudiants ne savaient pas quelle résolution avait été prise au sujet de la pétition présentée par eux au grand-duc héritier. Les délégués ajoutèrent que les étudiants étaient aussi surexcités par les arrestations qui avaient eu lieu dans la nuit du 10 au 11 décembre. Le général Zoureff, qui se trouvait chez le recteur de la Faculté, déclara aux étudiants que leur conduite était contraire à la loi et les invita à se disperser. Les étudiants ayant refusé de se rendre à cette invitation, un demi-escadron de gendarmerie fut requis et cent quarante-deux étudiants furent arrêtés. Il n'y a rien de fondé dans le bruit d'après lequel les étudiants auraient été maltraités par les gendarmes. Deux étudiants se sont, il est vrai, blessés au pied en tombant. Tous les étudiants arrêtés sont enfermés à la caserne du régiment moscovite de la garde.

La guerre anglo-afghane.

Le *Times* considère l'arrivée de Yacoub-Khan à Jollabad comme l'indication qu'une grande partie des populations est disposée à traiter avec l'Angleterre. Le *Times* ajoute :

Le futur souverain de l'Afghanistan doit donner sa promesse qu'il se montrera toujours l'ami des amis et l'ennemi des ennemis du gouvernement anglais. Il faut que l'Angleterre prenne des précautions suffisantes pour assurer la réalisation de cette promesse, et pour cela il est nécessaire de reculer notre frontière de l'Inde; mais le gouvernement agirait avec prudence et justice en faisant des conditions modérées.

En général, on considère l'affaire anglo-afghane, comme à la veille d'être arrangée, par suite de la fuite de l'émir, père de Yacoub-Khan.

CHRONIQUE LOCALE

Des réjouissances publiques ont suivi les résultats du scrutin, à Cahors. Pendant le dépouillement une foule compacte attendait silencieuse aux abords de l'Hôtel de la Préfecture. Aussitôt les élus proclamés, une véritable ovation a été faite à MM. Delord et Roques.

La Mairie et beaucoup de maisons particulières ont été pavoisées. Un punch a été offert le soir, dans les salons de l'Hôtel de Ville, aux délégués du département, par le Conseil municipal de Cahors.

Une réunion de la commission de la Loterie a eu lieu jeudi; celle-ci ne s'étant pas concertée depuis six semaines, tout ce qui a été publié pendant ce temps sur la Loterie est de pure fantaisie.

Voici en quoi peuvent se résumer quant à présent les dernières décisions prises :

On compte environ 70,000 lots sur lesquels il y a exactement 1,168 gros lots et à peu près 68,800 lots ordinaires.

L'Exposition de ces lots aura lieu du 12 au 26 janvier.

L'entrée de l'exposition sera de 1 fr.

On se procurera des tickets à la porte de l'exposition et l'on ne pourra entrer qu'après les

avoir remis à un bureau *ad hoc*, comme cela se pratique au théâtre.

Le tirage de gros lots se fera en premier lieu; il nécessitera deux opérations: la première pour désigner le numéro de la série à laquelle appartiendra ce numéro.

Les 1,168 gros lots représentent une valeur de 3,217,000 fr. On tirera 300 gros lots par jour; quatre jours seront donc nécessaires pour ce premier tirage.

La séance du quatrième jour sera terminée par le tirage des numéros affectés aux douze séries de billets.

Le tirage des lots ordinaires s'effectuera à raison de 600 numéros, soit 7,200 lots par jour, puisque chaque numéro sorti gagnera dans les douze séries. Ce tirage durera donc une dizaine de jours.

Le bureau qui assistera au tirage sera composé d'un membre de la commission du tirage, président, et des deux membres de la commission des achats.

Les billets sortis devront être remis à un bureau de contrôle où des employés du ministère des finances les vérifieront avec des livres à souches qui sont au nombre de douze mille, puis les timbreront.

C'est à partir du 27 janvier qu'on distribuera les lots gagnés le 19, et ainsi de suite.

L'option pour les lots à reprise devra être exercée dans un délai de vingt jours; passé ce délai, le possesseur du billet ne pourra plus échanger son lot contre le montant de sa valeur.

Pour la chronique locale, A. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES

(Correspondance particulière du Journal du Lot).

Paris, 6 janvier, soir.

Il résulterait d'un entretien que M. le ministre des affaires étrangères aurait eu avec M. Pouyer-Quertier, il y a quelques jours, que M. Waddington devait proposer au cabinet de dénoncer le 31 décembre les traités de commerce avec l'Angleterre et la Belgique.

On remet en avant l'idée de créer un ministère des colonies, plus un ministère des postes et des télégraphes, et celle d'admettre les sous-secrétaires d'Etat aux délibérations du conseil des ministres.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE

(Service spécial du Journal du Lot).

Paris, 7 janvier, 2 h., soir.

Les rapports des préfets sur les élections d'hier sont arrivés ce matin, pour la plupart, au ministère de l'intérieur.

Tous sont unanimes à constater que les opérations électorales se sont passées partout dans le plus grand calme et avec la plus grande régularité.

Paris, 6 janvier, 4 h., soir.

Résultat définitif: 66 républicains 16 opposants. Pas un seul bonapartiste réélu. Au contraire, parti légitimiste quatorze nominations.

Bourse de Paris

Cours du 7 Janvier.

Rente 3 p. %	77.00
— 3 p. % amortissable	79.90
— 4 1/2 p. %	107.00
— 5 p. %	113.45

VALEURS DIVERSES au comptant.	CLOTURE du 6 janv.	CLOTURE précédente
Banque de France	3.125 »	3.125 »
Crédit foncier	803 75	5 »
Orléans-Actions	1.185 »	1.172 50
Orléans-Obligations	363 »	363 »
Suez	722 50	725 25
Italien 5 %	76 80	76 85

LE TOUR DU MONDE *Nouveau journal des Voyages*. — Sommaire de la 939^e livraison. (4 janvier. 1879). — D'Orenbourg à Samarkand. — Le Ferghanah, Kouldja et la Sibirie occidentale. — Impressions de voyage d'une Parisienne, par madame de Ujfalvy-Bourdon. — Texte et dessins inédits. — Douze dessins de Riou, Ferdinandus Emile Bayard, Barclay, E. Bonjat et H. Clerget, avec une carte.

Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 318^e livraison (4 janvier. 1878). — TEXTE: Le Navau de l'Oncle Placide, troisième partie, par J. Girardin. — Les Serpents de l'Inde, par Louis Rousselet. — Le chien du capitaine par Louis Énault. — Le Gros Lot par Albert Lévy. — A travers la France: Montbéliard, par A. Saint-Dressins: A. Marie, A. de Neuville, Riou, Taylor. Hachette boulevard St-Germain, 79, Paris.

La dixième Série de l'*Histoire d'un crime illustrée*, qui vient de paraître ne contient pas moins de dix dessins: Tués sur la place et l'Atelier de David, par Emile Bayard; les Fosses des Cadavres au cimetière Mont-martre, par Vierge; les Miettes pour les oiseaux et la Fusillade du Champ-de-mars, par Scott; et les portraits, avec signatures autographes, d'Edgar-Quinet, Schœlcher, Madier de Montjau, Arnaud de l'Ariège et Paul de Flotte.

La lumière électrique n'était qu'une curiosité scientifique, tant qu'on ne pouvait la produire qu'au moyen des piles Bunsen, si encombrantes et si gênantes.

L'invention capitale de M. Gramme a ouvert des horizons nouveaux; sa machine a résolu le problème de la production à bon marché de l'électricité.

Cette machine, mue pour un moteur quelconque, fournit un courant intense de la même nature que celui qui est fourni par une forte pile.

Elle permet d'obtenir de puissantes lumières qui ont déjà trouvé des applications nombreuses, pour l'éclairage des grands ateliers, des travaux exécutés en plein air, etc., etc.

Une application nouvelle est acquise; des expériences viennent d'être faites par M. Pierre Petit et ses deux fils, dans les ateliers de M. Buguet, en vue de faire toutes les opérations photographiques en l'absence de la lumière solaire. Ces expériences ont eu un plein succès.

M. Pierre Petit dispose dans ses ateliers un appareil pour la photographie électrique, qui fonctionnera à partir du 1^{er} janvier.

Les épreuves obtenus pendant les expériences, ainsi que les appareils, sont exposés dans la salle des Nouvelles du *Petit Journal*.

Librairie FIRMIN DIDOT et Cie, 56, rue Jacob, Paris.

LA MODE ILLUSTRÉE

Journal de la Famille

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

Prix pour les départements :

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

4^e édition avec une gravure coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr. S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Nous recommandons, tout particulièrement en vue du nouvel an, une magnifique publication honorée d'un bref de N. S. P. Pie IX. Elle a pour titre: *Les grandes Images catholiques de la religion*, en 40 tableaux. C'est un cours complet de la doctrine chrétienne. Par la beauté du sujet et la richesse d'exécution, elle peut aussi bien figurer dans les salons que

dans les chaumières. Nous croyons donc être utiles aux familles, aux curés, aux maîtres et aux maîtresses d'école en leur recommandant ce Recueil, soit en feuilles, soit relié.

L'éditeur, C. Bertin, 18, rue Servandoni, à Paris, adressera la notice explicative à toute demande par lettre affranchie.

SA VIE DOMESTIQUE

Sous la direction de M^{me} Nelly LIEUTEB

Paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Nous recommandons tout particulièrement à l'attention des familles le journal LA VIE DOMESTIQUE.

Ce journal, qui commence sa quatrième année, a pour but, par des récréations et des lectures morales et attrayantes, de ramener chaque membre de la famille au foyer trop souvent déserté.

LA VIE DOMESTIQUE publie des chroniques, romans moraux, nouvelles, jeux d'esprit (dont la solution donne droit à des prix), modes, travaux de dames, hygiène, par M^{me} Brès, docteur en médecine, et s'adressant particulièrement aux femmes et aux jeunes filles, économie domestique, bibliographie, finances, théâtres, correspondances avec les abonnés, etc., etc.

PRIX: 10 francs pour toute la France.

On s'abonne aux bureaux du journal, rue des Saints-Pères, 71, et chez tous les libraires.

AUDOUARD,

Ex-professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris,

Chirurgien-Dentiste du Lycée de Cahors.

Sera du 1^{er} au 5 de chaque mois, Boulevard Sud, Maison CARAYON, à Cahors.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives.

Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressement, plombages, suppression du tartre, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

BULLETIN

de la Société de Géographie.

Sommaire de la livraison d'octobre.

I. — Mémoires et Notices.

Léon Rousset. — Voyage au bassin supérieur du fleuve Jaune et dans la région du Loess.

Dutreuil de Rhins. — La côte d'Annam et la province de Hué.

Henry Harrisse. — Les sépultures de Christophe Colomb.

Antoine d'Abbadie. — Instruments à employer en voyage, avec cliché dans le texte (fin).

II. — Actes de la Société.

Ouvrages offerts à la Société.

Cartes.

Léon Rousset. — Itinéraire de Ou-Tchang Fou à Lan-Tchéou-Fou. (Chine centrale), 1874.

Dutreuil de Rhins. — Côtes de l'Annam, 1878. — Province de Hué, levée en 1876-77.

Delagrave, éditeur, rue Soufflot, 13, Paris.

L'Annuaire du Lot est en préparation, et paraîtra à l'époque ordinaire avec les derniers renseignements. Tout le volume, c'est-à-dire plus de 400 pages, est consacré au département du Lot. C'est l'Annuaire officiel. Nous engageons les commerçants et industriels qui voudraient faire recommander leurs maisons à nous adresser leurs annonces d'ici fin décembre.

PÂTISSERIE CONFISERIE

LUTZY

43, rue de la Liberté, à Cahors, 43.

Le sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de l'An on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons-fins, Fruits confits, Chocolats variés, Marrons glacés, grand choix de Carton-nages riches, Vins fins et Liqueurs, Fromages glacés pour repas et Glaces pour soirées.

UN REMÈDE BON MARCHÉ. — Prendre deux ou trois capsules de goudron de Guyot au moment de chaque repas, dans les cas de rhume, toux, bronchite, catarrhe, phthisie, et, en général, dans tous les cas d'affection des poumons.

Chaque flacon au prix de 2 fr. 50 contient 60 capsules, ce qui remet le prix du traitement à dix ou quinze centime par jour, et dispense d'employer pâtes, sirops, tisanes.

NOMBREUSES IMITATIONS. — Exiger sur l'étiquette la signature Guyot imprimée en trois couleurs.

Dépôt dans la plupart des pharmacies. 10

Crédit Foncier de France

prêts réalisés en argent.

Le crédit Foncier fait, en argent, jusqu'à concurrence de la moitié de la valeur des terres et maisons et du tiers de la valeur des bois et vignes, des prêts hypothécaires amortissables en 60 ans, moyennant 5 fr. 87 % pour les prêts sur propriétés urbaines, et de 5 fr. 82 % pour les prêts sur propriétés rurales.

Par ces annuités régulièrement payées, on est complètement libéré, sans avoir besoin de s'occuper du remboursement du capital.

Les emprunts sont néanmoins toujours remboursables, à la volonté de l'emprunteur.

teur. — Les libérations anticipées partielles ou totales peuvent être faites en argent ou en obligations foncières 5 % acceptées au pair, quel qu'en soit le cours.

Le Crédit foncier prête aussi sur dépôt d'obligations foncières et d'obligations communales au taux des avances de la Banque de France et pour 90 jours.

S'adresser à MM. les notaires, ou au Crédit Foncier, à Paris, 19 rue Neuves des Capucines.

PAPIER LARDY

Dépêche le mal en attirant le sang vers la peau.

— Souverain dans les rhumes aigus ou chroniques, bronchites, catarrhes, asthme, irritations de la poitrine ou de la gorge, ainsi que dans les douleurs, sciaticque, lombago, etc. 1 fr. 50 la boîte.

ACHETEZ VOS MONTRES

70, Grande-Rue, à Besançon.

Chez **A. ROBERT**, Fab. Économie réelle. — Garanties sérieuses. Chiffres et Décorations à votre goût. Renseignements gratuits et franco.

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

TIRAGES DE JANVIER 1879

Garantie contre le risque de remboursement au pair

Obligations amorties	Cotées envir.	Seront remb. à	Perte p. le port.	Prix de la garantie.
Domaniales d'Autriche..	308 »	300 »	8 »	10 c. p. titre
Ville de Paris 1871	407 50	396 25	11 25	» 05 —
Ville de Paris 1871 (1/4)	106 50	99 06	7 44	» 02 1/2 —
Ville de Paris 1869	415 »	398 35	16 65	» 35 —
Omnibus	525 »	499 »	26 »	» 70 —
Annuités Orléans, Châlons	530 »	500 »	30 »	» 05 —
Blauzy 6 % 1878.	523 »	500 »	23 »	» 1 —

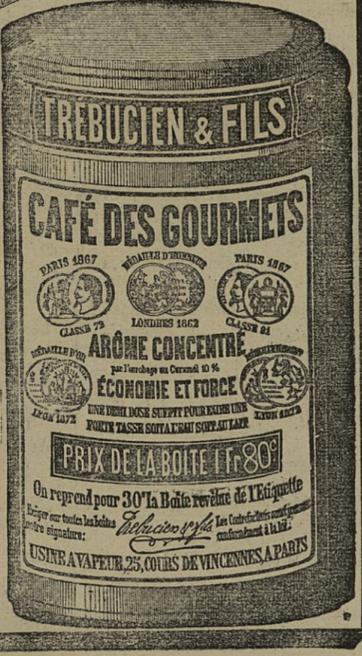
La Banque parisienne, 7, rue Chauchat, Paris. S'oblige à rembourser, au cours moyens du jour du tirage, les titres amortis ou à les remplacer au gré du porteur, par des obligations de même nature non-amorties.

Le porteur d'obligations n'a qu'à déclarer ses numéros en versant ou en envoyant le montant de la garantie.

Par correspondance joindre un timbre pour la réponse. Lire dans le Capitaliste du 25 Décembre la Notice détaillée.

CAFÉ DES GOURMETS

TOUTES LES BOITES DOIVENT ÊTRE SCÉLLÉES PAR UNE BANDE PORTANT LE NOM :



Se défier des Fraudes DANS LES BOITES OUVERTES POUR DÉTAILLER

Le Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatismale du Dr Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors place nationale et rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies. Expédition franco par la poste.

CAPSULES de RAQUIN

EXIGER SUR CHAQUE FLACON CES DEUX ÉTIQUETTES

Les Capsules de Raquin

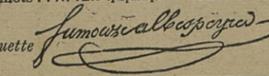
Sont les seules capsules au gluten approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine. — La savante assemblée les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de copahu dans le traitement des MALADIES SECRÈTES

PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES

Le véritable Papier d'Albespeyres, le seul admis et employé dans les hôpitaux militaires, est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales comme étant la meilleure préparation pour entretenir les vésicatoires.

Le véritable Papier d'Albespeyres est vendu en boîtes enveloppées dans un prospectus commençant par ces mots : PAPIER épispastique d'ALBESPEYRES.

Àvis important : Est contrefaite toute boîte dont l'étiquette ne porte pas la signature :



L'ARGENT

Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers

PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payés.

Renseignements Financiers les plus Complets. Seize Pages de texte. — Publie tous les Tirages

Par an 4 francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE

99, rue Richelieu, 99

PARIS

GUERRE

AUX AFFECTIONS NERVEUSES

GUÉRISON IMMÉDIATE & ASSURÉE

en faisant usage constant de la

Plus de névralgies



Plus de maux de tête

C'est la

PILE ELECTRIQUE PRATIQUE

mise à la portée de tout le monde.

A Cahors, chez M. Mandelli, frères, bijoutier-opticien, boulevard Nord.

12^e année

LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE

Parait tous les Dimanches en grand format de 16 pages

RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO :

Bulletin politique. — Bulletin financier. — Revue de toutes les fr. valeurs de la Bourse, Recettes de ch. de fer. — PAR Corresponds étrangers. — Coupons échus, appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des nos sortis. Correspond. des abonnés. Renseignemts.

PRIME GRATUITE

Manuel des Capitalistes

1 fort vol. de 480 pages in-8

Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire de toutes les valeurs.

Paris — 7, rue Lafayette — Paris

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS

CHOCOLAT-MENIER

EXIGER LE VÉRITABLE NOM

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE

GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien

J. LARRIVE

5, rue de la Liberté, près de la Cathédrale, à Cahors, (Lot)

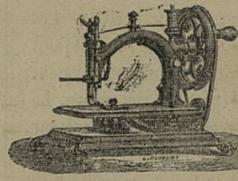
MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE.

Machines à Coudre de tous systèmes :

Elias Howe, Singer, Berthier, Godwin, Hurtu et Hautin,

Accessoires, pièces de rechange et fournitures. Coupe-boutonniers.

Tapis de table brochés soie, Drapés, Algériens, Tapis d'appartements et passages. Carpettes et Descentes de lits, Moquette et haute laine. Chemises crêtonne, blanche et couleur. Caleçons et Gilets flanelle de santé. Galoches et chausures d'hiver. Couverture de voyages françaises et anglaises. Chapeliers, malles fines et ordinaires. Chancelières, Valises, étuis à chapeaux. Couvre-pieds, Indiennes meuble, toiles, Nappes, Serviettes calicots. Mouchoirs de poche, fil blanc et couleur.



SEMELES HYGIÉNIQUES contre le froid des pieds. — Prix : 4 fr.

MACHINES A COUDRE, POUR ÉTRENNES :

La petite Silencieuse.	40 fr.	L'Abeille.	150 fr.
La Merveilleuse.	50	La machine-Bijou.	170
La Nec-plus-ultra.	90	La véritable Silencieuse. .	225
La Productive.	90	L'Active.	225

MACHINES

SYSTEME ELIAS HOWE :

N° 1, 200 f. N° 2, 225 f. N° 3, 250 f.

LA NATIONALE

Compagnie d'Assurances sur la Vie

ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18 Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 150 MILLIONS

ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE

Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie. 42,545,392 fr.

Arrangements payés aux Rentiers. 142,266,147 fr.

Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière. 47,786,073 fr.

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors ; Puel, à Figeac, Lacambre ; Gourdon ; Bap^{te} Planion, à Souillac.

GAZETTE DE PARIS

Le plus grand des Journaux financiers

SEPTIÈME ANNÉE Parait tous les Dimanches.

PAR AN 4 FRANCS

Semaine politique et financière — Études sur les questions du jour — Renseignements détaillés sur toutes les valeurs françaises et étrangères : Chemins de fer, Tramways, Assurances, Canaux agricoles et de navigation, Charbonnages, Mines, Gaz, Métallurgie, etc. — Comptes Rendus des Assemblées d'Administration et d'obligataires. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Émission des Coupons et leur prix exact. — Vérification des listes de Tirages. — Collection des anciens Tirages. — Cours officiels de toutes les Valeurs cotées ou non cotées.

Prime Gratuite

LE BULLETIN AUTHENTIQUE des Tirages Financiers et des Valeurs à lots

PARAISSENT TOUS LES 15 JOURS. Document inédit, renfermant des indications qu'on ne trouve dans aucun journal financier.

ABONNEMENTS D'ESSAI

2 F. Première Année

AVEC LA PRIME GRATUITE ENVOYER MANDAT-POSTE ou TIMBRES-POSTE 50, Rue Taitbout — Paris.

Depuis le 1^{er} juin 1878, LA GAZETTE DE PARIS est installée dans son hôtel de la rue Taitbout, 59, où elle reçoit tous les services financiers utiles aux rentiers et capitalistes.

DENTIFRICES du D^r DELABARRE

Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale

Tiennent les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.

MIXTURE ORIENTALE

Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.

Dépôt : France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.

CAMPAGNE DE 1879

DREYFUS FRÈRES & C^{ie}

DE PARIS

21, BOULEVARD HAUSSMANN, Concessionnaires du

GUANO DU PÉROU

ET DU

GUANO DISSOUS DU PÉROU

DÉPÔTS EN FRANCE

Bordeaux, chez MM. SANTA COLOMA et C^{ie}.
Brest, chez M. E. VINCENT.
Cherbourg, chez M. Ernest LIAS.
Dunkerque, MM. C. BOURDON et C^{ie}.
Hâvre, chez M. E. FIQUET.
Landerneau, chez M. E. VINCENT.
La Rochelle, D'ORIGNY, FAUSTIN fils
Lyon, chez M. Marc GILLIARD.
Marseille, chez MM. A. G. BOYÉ et C^{ie}
Meun, chez M. LE BARRE.
Nantes, chez MM. JAMONT et HUARD.
Paris, chez MM. A. MOSNERON-DUPIN

PAPIER WLINSI

Le grand succès de ce remède est dû à sa propriété d'attirer à l'extérieur du corps l'irritation qui tend toujours à se fixer sur les organes essentiels à la vie ; il déplace ainsi le mal en rendant la guérison facile et prompt. Les premiers médecins le recommandent particulièrement contre les rhumes, bronchites, maux de gorge, grippe, rhumatismes, lombagos, douleurs. Son emploi est des plus simples : une ou deux applications suffisent le plus souvent et ne causent qu'une légère démangeaison. On le trouve dans toutes les pharmacies. Prix de la boîte de 10 fr. : 1,50. Se défier des contrefaçons.

EAU SULFURÉE, SODIQUE ET CALCIQUE

EAUX-BONNES

E. Pyrénées. — Saison 15 mai - 15 Octobre. Rhume, Bronchite, Angine, Granulome, Laryngite, Aphonie, Catarrhe, Coqueluche, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme. Préviens sûrement la Phthisie pulmonaire. Dépôt dans toutes les Pharmacies.